

# NAO 2023 :

## LA DIRECTION NE NOUS ÉCOUTE TOUJOURS PAS ... ET RESTE SOURDE À NOS DEMANDES !

Notre blog à mettre dans vos favoris :

[cfecgc-tsn.org](http://cfecgc-tsn.org)



Notre proposition de PPV (Prime de Partage de la Valeur) pour tous n'a pas été retenue. Nos demandes de plus de justice sociale (baisse des augmentations des 3C et 3B pour les redistribuer aux Mensuels, Cadres 1 et 2 n'ont pas été retenues.

Les autres mesures de maintien du pouvoir d'achat seront « peut-être » revalorisées hors politique salariale (aucun engagement de la part de la Direction).

La nouvelle (et dernière) proposition de la Direction lors de la réunion du 12/01/2023 :

Mensuels - budget global de 5,05 %			
Moins de 33 ans	<b>Budget : 5,4 %</b>		
	AG : 2,8 %	AI : 2 %	Jeunes : 0,6 %
33 ans ou plus	<b>Budget : 4,8 %</b>		
	AG : 2,8 %	AI : 2 %	
Egalité Pro	0,10%		
Egalité F/H	0,05%		

Ingénieurs et Cadres - budget global de 5,05 %			
Position 1 ou 2 Moins de 33 ans	<b>Budget : 5,4 %</b>		
	AG : 0 %	AI : 4,8 %	Jeunes : 0,6 %
33 ans ou plus Positions 2, 3A	<b>Budget : 4,8 %</b>		
	AG : 0 %	AI : 4,8 %	
Positions 3B	<b>Budget : 4,7 %</b>		
	AG : 0 %	AI : 4,7 %	
Positions 3C	<b>Budget : 4,4 %</b>		
	AG : 0 %	AI : 4,4 %	

Notre sentiment est que ces NAO étaient jouées d'avance et sans aucun doute harmonisées au niveau Groupe Thales vu les politiques salariales des autres entités.

La Direction y voit une belle politique salariale complétée d'une prime de partage de la valeur qui profitera aux plus bas salaires. Elle n'ira pas plus haut dans ses propositions et se justifie par l'équilibre financier de l'Entreprise.

La CFE-CGC y voit une politique salariale qui favorise les plus hauts salaires alors que tout le monde portera la même inflation, la politique salariale 2023 n'est pas à la hauteur de nos attentes...

Les Organisations Syndicales se sont invitées à une nouvelle réunion NAO demain (mardi 17/01/2023) au détriment de la négociation en cours sur la mobilité durable, cette dernière est un moyen de compenser l'inflation mais ne doit être une mesure compensatoire aux NAO.

Nous avons refusé d'être consultés sur la PPV lors du CSE Extra du 12/01. Nous exprimons ainsi notre mécontentement sur notre non-implication lors de la mise en place de cette prime par la Direction malgré les dires de la lettre de cadrage du Groupe.

Pour la Direction, les NAO sont terminées et pour vous ? Est-ce suffisant ?

Nous encourageons tous les salariés à remonter leur avis lors de l'application de la politique salariale au mois d'avril sur la fiche de paie du mois de mars.

Pour info, la grille des minimas de la convention de la métallurgie n'est pas sortie pour cette année.

Rejoignez-nous sur Citadel pour commenter ces NAO :



Citadel Team

### Vos représentants CFE-CGC :

Samuel BRUNEL	07 63 85 92 86	samuel.brunel@thalesgroup.com
Guillaume CARRIERE	06 38 18 74 40	guillaume.carriere@thalesgroup.com
Christine DEBARGE	06 16 95 34 49	christine.debarga@thalesgroup.com
Christian MADEC	06 07 09 84 88	christian.madec@thalesgroup.com
Eric PARIS	07 84 38 98 77	eric.paris@thalesgroup.com